

# Le Combat Social FO49

MENSUEL D'INFORMATIONS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT-FORCE OUVRIÈRE DU MAINE ET LOIRE

NUMÉRO DOUBLE° 6/7 -2010 (JUN-JUILLET 2010) 1€

## SOMMAIRE

### 2,3 et 4 **Éditorial :**

discours de Jean-Claude Mailly à la manifestation du 15 juin

### 5 et 6 **Les syndicats à**

**l'initiative : appels** intersyndicaux communs

### 6 Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale

### 7 Lettre ouverte de l'UD aux organisations départementales des autres syndicats

### 7 **Journée de ras-**semblement des CE du 30 novembre

### 8 **Création du syndi-**cat de Keolys

### 8 **Résultats d'élec-**tions professionnelles

### 9 Retraites : le pillage organisé du régime des salariés

### 10 Notre camarade François Hainault est décédé

### 10 Billet

### 10 **Travail du diman-**che : l'OIT demande à la France de garantir le volontariat

### 11 Informations diverses, ouverture de l'UD en été

### 12 Images de la manifestation du 15 juin



Le cortège des 350 manifestants du Maine et Loire lors de la manifestation du 15 juin



Daniel JURET, Secrétaire Général de l'UD FO du Maine et Loire

## En guise d'éditorial

Le discours de Jean-Claude MAILLY, Secrétaire Général de notre Confédération, devant les 70 000 manifestants le 15 juin 2010, à PARIS, place de la Nation, rassemble tous les éléments de la situation, et constitue l'éditorial.

Ovationné aussi par les 350 militants du Maine et Loire, ce discours donne le « fil à plomb » de notre activité pour les prochaines semaines : imposer le retrait du plan gouvernemental par la grève interprofessionnelle.

Le succès du 15 juin, expression massive et publique de notre indépendance syndicale contre « le syndicalisme rassemblé » de M. THIBAUT, est désormais un appui supplémentaire et une incitation à poursuivre !

**L'action syndicale indépendante, respectueuse des intérêts des salariés, c'est tout faire pour mettre en échec le plan gouvernemental de contre-réforme des retraites.**

Grève interprofessionnelle pour imposer le retrait du plan !

## Discours de Jean-Claude Mailly à la manifestation du 15 juin à Paris

**N**ous sommes aujourd'hui plus de 70.000 à manifester à Paris et à avoir répondu à l'appel lancé par Force Ouvrière à cette manifestation et à 24 heures de grève interprofessionnelle.

Nous avons même mobilisé au-delà de nos rangs, ce qui montre que sur des bases claires, une unité d'action est possible. Je salue ici tous les militants Force Ouvrière, je salue aussi la présence de militants d'autres organisations et la solidarité de nos camarades belges.

Demain, le gouvernement va sortir son projet de loi sur les retraites. Mais cela fait quelques semaines qu'il multiplie les annonces.

Le gouvernement fonctionne comme une distillerie: il fait s'écouler les annonces au fil des jours, mais on verra qui, à terme, se réveillera

avec la gueule de bois. Nous savons d'ores et déjà que ce projet sera injuste



et inacceptable socialement, dangereux et inefficace économiquement. Il se situe

dans la droite ligne des plans de rigueur ou d'austérité mis en place un peu partout en Europe. Il s'agit de faire payer aux travailleurs, du public et du privé, la réduction des dettes publiques et sociales qui ont explosé pour venir en aide aux banques, aux institutions financières et faire des plans de soutien. Pour les populations, c'est la triple peine.

Les travailleurs sont déjà victimes d'un système capitaliste qui a fait exploser les inégalités. Ils payent ensuite lourdement l'arrivée de la crise dans leurs emplois et leurs salaires. Ils risquent enfin de payer, à travers la remise en cause de leurs droits sociaux et des services publics, la soi-disant sortie de crise.

Cela fait plusieurs semaines que nous expliquons que les retraites, c'est la mère des revendications. Tout simplement



parce que le gouvernement en a fait la mère des contre-réformes. Prévu initialement en 2012, le dossier est mis sur la table dès 2010 pour donner des gages et satisfactions aux intervenants financiers et à leurs satellites, les agences de notation.

**Aujourd'hui, pour Force Ouvrière, l'urgence ce n'est pas les retraites, l'urgence c'est l'emploi, la politique industrielle, le pouvoir d'achat, la consommation et la croissance, la réforme fiscale et les services publics.**

Mes chers camarades, le gouvernement est plus attentif à l'évolution des taux d'intérêt qu'à celle du chômage. Il préfère prendre le risque de la récession plutôt que d'affronter les spéculateurs. Il préfère accepter un durcissement du pacte de stabilité et de croissance européen que d'exiger une Europe de progrès social et de croissance économique.

**Ce que l'on constate, en France comme ailleurs, c'est qu'au-delà des discours, les gouvernements suivent les marchés, n'arrivent pas à les réglementer. Ce que l'on constate, c'est que la politique se fait à la corbeille et que, fondamentalement, la démocratie est victime du système financier.**

De porteurs de projets à long terme, les gouvernements sont devenus exécutants, à court terme, des donneurs d'ordres financiers. Pour nous, il y a un lien entre la politique économique et sociale et le dossier retraites. C'est parce que le gouvernement met en place l'austérité, qu'il remet en cause les retraites. En

**France comme ailleurs, la rigueur c'est l'austérité pour la grande masse de la population et la préservation de l'opulence pour les riches.**

**C'est pourquoi, depuis le début, Force Ouvrière a clairement affiché ce que nous ne voulions pas et ce que nous voulions.**

Mes chers camarades, je le confirme **aujourd'hui:**

Nous disons non, non à tout report au-delà de 60 ans du droit à la retraite.

Nous disons non, non à tout nouvel allongement de la durée de cotisation. Il faut dire clairement les choses. Accepter tout allongement de la durée de cotisation, **c'est renoncer au droit à la retraite à 60 ans. Les deux vont de pair. C'est pareil pour le gouvernement quand il dit vouloir préserver le pouvoir d'achat sans augmenter les salaires et en accroissant les retenues salariales.**

Nous disons non, non à une remise en cause du code des pensions civiles et militaires. Accepter de fusionner public et privé, **c'est renoncer à la fonction publique républicaine, c'est soutenir la révision générale des politiques publiques.**

Le seul problème sur les retraites est un problème financier. Alors, il faut le régler par des mesures de financement et des **ressources nouvelles. Et c'est ce que nous demandons à travers, par exemple, une augmentation de la CSG à condition que celle-ci pèse plus sur les revenus du capital et les revenus financiers, une assiette de cotisations sociales intégrant la valeur ajoutée, une taxation plus forte des dividendes, le paiement à taux normal des impôts sur les bénéfices, une contribution plus forte sur l'intéressement et la participation, une taxation accrue des stocks options, une remise en cause du bouclier fiscal et de la loi TEPA, la suppression de niches fiscales concernant les plus aisés. Plus de salaires et plus d'emplois, c'est aussi plus de recettes.**

Le gouvernement a réussi à dégager des milliards pour la taxe professionnelle ou la baisse de la TVA sur la restauration et il n'en trouverait pas pour financer les retraites ! **Cherchez l'erreur.**

Nous demandons aussi que les mesures de solidarité nationale (comme par exemple la compensation des régimes

de non salariés par les régimes de salariés) soient assumées par la solidarité nationale, non par les seuls salariés. **Cela représente 4,4 milliards d'euros par an.**

Tout cela nécessite une grande réforme **fiscale d'autant plus nécessaire et indispensable** que la crise se traduit par une explosion des inégalités, une pauvreté croissante chez les actifs et les inactifs, une pression accrue sur les classes moyennes.

**La fiscalité n'est pas, comme le fait le gouvernement, prioritairement à destination des entreprises et de la compétitivité. Elle doit avant tout, dans la république sociale, être un outil de redistribution, de réduction des inégalités et de financement des services publics. Or, il faut savoir que les actionnaires vont percevoir cette année autant qu'en 2007, avant la crise. Or, il faut savoir que les entreprises cotées en bourse payent, aujourd'hui, autant de dividendes que d'impôts et de cotisations, c'est une première.**

Mes chers camarades,

**Alors que l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes,**

**Alors que nombre de seniors sont au chômage ou en inaptitude,**

**Alors que les jeunes sont au chômage ou en situation de précarité croissante,**

**Alors que le recul de l'âge de la retraite**



réduit l'espérance de vie,

**Alors qu'aujourd'hui 65% des salariés peuvent partir à 60 ans,**

Alors que de nombreuses femmes, pour ne pas avoir de décote, sont déjà obligées **d'attendre 65 ans,**

Reculer les âges de 60 ans et de 65 ans, comme le veut le gouvernement et le MEDEF, et/ou allonger la durée de cotisation, relève de la provocation sociale.

Par exemple, reculer à partir de 2011 **d'un trimestre par an au-delà de 60 ans, c'est obliger quelqu'un qui a aujourd'hui 56 ans à travailler 1 an de plus, quelqu'un qui a 52 ans à travailler 2 ans de plus.**

On a fait des primes à la casse pour **mettre plus rapidement hors d'usage des véhicules. On veut, aujourd'hui, user plus longtemps les salariés pour ne pas avoir à payer leurs retraites.**

On veut obliger les plus anciens à **rester au travail dans le même temps où l'on veut aussi diminuer les crèches et les maternelles. En quelque sorte, ce sont les bébés à la consigne et les anciens à l'usine !**

**On refuse d'augmenter les salaires mais on veut augmenter les cotisations sociales, ce qui réduit le pouvoir d'achat, l'activité économique et l'emploi.**

On est à des années lumières du travailler plus pour gagner plus.

On rentre dans le travailler plus pour gagner moins et pour vivre moins longtemps.

Exiger, par ailleurs, pour la pénibilité, **une individualisation des dossiers, c'est dégager la responsabilité de l'employeur et faire reposer celle-ci sur le médecin. Cela aussi, c'est inacceptable.**

De même, appeler à une politique plus sécuritaire et remettre en cause le service actif pour les policiers ou les agents de la pénitentiaire, tout en refusant de **recruter, c'est mettre encore plus leurs vies en danger.**

Vouloir opposer le public et le privé, les **jeunes et les anciens c'est peut être une conception marketing de la politique, ce n'est en rien conforme au pacte social et**



républicain. Solidaires, privé et public **sont aujourd'hui et le seront demain.** Solidaires, les jeunes le sont et le seront avec les anciens.

**Alors que la crise est loin d'être terminée, il appartient aux travailleurs d'exiger de se faire respecter.**

**Aujourd'hui, Force Ouvrière et d'autres organisations comme le SNETAA et la FGAF, comme d'autres militants d'autres organisations, nous prenons nos responsabilités.**

Faire reculer le gouvernement et le parlement nécessite action commune et détermination.

Par honnêteté vis-à-vis des travailleurs, cela doit se faire dans la clarté des **revendications et des moyens d'action. C'est depuis plusieurs mois la ligne de conduite de Force Ouvrière et cela le restera. Voila, par exemple, ce que nous écrivions il y a un an, en mai 2009:**

**«Il n'y aurait rien de pire que de continuer à raisonner et à agir avec les règles du passé, celles qui ont mené l'économie dans le mur. Celles et ceux qui, hier, fustigeaient le poids des dépenses publiques et sociales comme rigidité et frein à la compétitivité se félicitent aujourd'hui de leur rôle d'amortisseur social. Il ne faudrait pas que, demain, ils expliquent que ces dépenses freinent la reprise et qu'ils engagent illico un programme drastique de réduction conduisant, par exemple, à réduire la couverture d'assurance maladie et à repousser l'âge de la retraite».**

Et bien nous y sommes !

**Alors, aujourd'hui je lance un appel. Déterminés, nous le sommes, déterminés nous le resterons pour refuser une contre réforme, rejeter tout report au-**

delà de 60 ans, rejeter tout allongement de la durée de cotisation, rejeter toute remise en cause du code des pensions et exiger une répartition plus égalitaire des richesses produites.

**Défendre les retraites aujourd'hui, c'est défendre aussi demain l'assurance maladie.**

**La détermination s'accompagne du pragmatisme. Nous ne sommes pas amnésiques et nous nous souvenons de 2003 et de 2009 où le flou sur les revendications et sur les modalités d'action n'a pas permis une victoire.**

**Alors oui, l'action commune est un levier d'espoir pour les travailleurs.**

**Après l'annonce du plan gouvernemental, cette action commune ne pourra se concevoir qu'avec ceux qui revendiquent clairement un retrait du plan gouvernemental.**

Ce que nos camarades espagnols sont **en train de construire, ainsi que d'autres, c'est-à-dire une journée de grève en appel commun, pourquoi nous ne pourrions pas le faire en France?**

La défense des retraites mérite cette **grève. C'est une question d'efficacité, de détermination, de respect.**

Mes chers camarades, pour défendre les retraites, «grève, we can !».

Alors mes chers camarades, débattiez-en dans vos entreprises et administrations, pour construire un vrai rapport de forces.

Vive la solidarité;

Vive la retraite par répartition;

Vive la liberté;

**Vive l'indépendance;**

Et vive la république sociale !

# 15 juin et après : les syndicats à l'initiative

## Unis pour le retrait du plan Sarko !

**Dans de nombreux secteurs, les syndicats Force Ouvrière se sont associés à d'autres organisations syndicales et ont élaboré avec elles des appels au retrait du plan de destruction des retraites.**

**Nous reproduisons ici quelques uns de ces différents appels (voir aussi les numéros de mars et avril qui ont publiés d'autres appels intersyndicaux sur le même sujet)**

### Université d'Angers : appel des personnels réunis à l'initiative des sections syndicales

FSU - FO - UNSA.

#### MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'assemblée des personnels de l'université d'Angers réunis le lundi 21 juin 2010 dans l'amphi D de l'UFR Sciences exprime son profond désaccord avec le projet de réforme des retraites présenté par le ministre Eric Woerth le 16 juin.

Le gouvernement, comme en 2003, organise la baisse du niveau des pensions en :

- portant la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020 ;
- reculant au rythme de 4 mois par an l'âge du droit au départ à 62 ans (en 2018) et celui de la retraite à taux plein à 67 ans (en 2023) ;

La décote instituée par la réforme Fillon va avoir dans ces conditions des effets particulièrement ravageurs.

Poursuivant sa tactique de division du salariat, le gouvernement montre les fonctionnaires du doigt alors que, à qualification égale, le niveau de leur pension est équivalent à celle des salariés du privé. Sous prétexte d'équité, en augmentant la retenue pension civile, il s'apprête cyniquement à leur retirer **une journée de salaire par mois. Toutefois, tentant d'endormir les personnels, il étale cette mesure sur 10 ans.** Enfin, il remet en cause le droit au départ anticipé à la retraite pour les parents de trois enfants ayant 15 ans de service (sans le compenser par la bonification de deux ans par enfant qui existe dans le privé).

Parallèlement, le gouvernement refuse de considérer la pénibilité du travail autrement qu'au cas par cas et en posant des conditions draconiennes aux salariés concernés.

Par petits bouts, à tour de rôle, toutes les catégories voient leurs conditions se **dégrader, chaque recul de l'une servant à justifier le recul de la suivante, avec une double, voire triple peine pour les femmes, les travailleurs précaires et ceux qui sont restés longtemps au chômage.**

Ce ne sont pas les effets d'annonces sur une maigrichonne contribution des plus hauts revenus qui peuvent tromper qui que ce soit : il s'agit d'abord pour le gouvernement de faire payer les citoyens de revenus modestes et moyens. Or le **financement des retraites n'est justement possible que par un autre partage des richesses.**

**L'assemblée des personnels appelle au retrait du projet de loi. Elle se déclare favorable à une mobilisation d'ensemble et d'envergure des salariés afin de faire reculer le gouvernement et obtenir :**

- le maintien du code des pensions ;
- le maintien de l'âge légal (droit au départ) à 60 ans ;
- la suppression de la décote ;
- le refus de tout allongement de la durée de cotisation ;

**le maintien d'une pension au montant garanti et qui permette de vivre décemment.**

Valéo Vision (plus de 900 salariés, une des plus importantes entreprises privées du Maine et Loire).

Appel commun CGT-FO-CFTC



## Appel des Sections de VALEO VISION ANGERS aux salariés du Maine et Loire

**A**ujourd'hui, force est de constater que le Gouvernement compte avancer sur la question de la "réforme des retraites" sans tenir compte, comme il est indiqué **dans tous les médias qu'un minimum de 60% des Français est contre tout allongement de la durée de cotisation et de l'âge de départ en retraite.**

**Malgré le "bourrage de crâne" médiatique, les salariés et les retraités ne sont pas dupes, et se rendent bien compte que cette contre-réforme, n'a d'autre but que de leur faire payer la crise en faisant travailler plus longtemps les uns, et en baissant les pen-**

**sions de tous... C'est pourquoi, ensemble, nous rappelons que seule, la grève interprofessionnelle pour bloquer le pays, pourra les faire reculer et insistons à nouveau sur les revendications claires :**

- Maintien du départ à la retraite à **taux plein, à 60 ans**
- **Pas d'augmentation de la durée de cotisation !**
- Augmentation générale des salaires !
- Arrêt des exonérations de char-

ges aux grandes entreprises

Rappelons aussi que le fléau actuel que représente le chômage des jeunes, et les problèmes qui en découlent ne seront pas résolus en gardant les salariés plus longtemps au travail... Pire, nous pouvons légitimement nous poser la question de savoir quand et dans quelles conditions, eux mêmes, partiront en retraite ?

Toutes les générations sont concernées !

## Angers Loire Métropole et Ville d'Angers :

Appel commun des sections FO et CFTC à la manifestation du 15 juin



**L**es syndicats FO d'ALM&Ville d'Angers, et CFTC territoriaux de Maine et Loire se sont réunis le 31 mai 2010.

Après nous avoir imposé une baisse importante des traitements (10% depuis 2000), le gouvernement s'attaque aujourd'hui à nos retraites !

Les syndicats FO et CFTC considèrent que les journées d'action à répétition ont démontré leur inefficacité pour faire aboutir les revendications.

**Seule une grève générale interprofessionnelle (public/privé), sur des REVENDICATIONS CLAIRES permettra de faire reculer le gouvernement sur la question des retraites.**

Les organisations syndicales FO, CFTC refusent par avance :

- Tout nouvel allongement de la durée de cotisation : « 40 ans c'est déjà trop »,
- Toute remise en cause du droit au départ en re-

traite à 60 ans, (sans décote)

- Toute remise en cause du calcul des pensions sur l'indice détenu les 6 derniers mois,

Les organisations syndicales FO, CFTC exigent :

- Le maintien des pensions de réversion tel que prévu par la CNRACL,
- Le maintien des catégories actives,
- Le maintien des retraites après 15 ans de service pour les agents ayant 3 enfants,

Les organisations syndicales FO, CFTC, sur CES REVENDICATIONS NON NEGOCIABLES, prennent leurs responsabilités et appellent tous les agents de la Fonction Publique Territoriale du Maine et Loire

**À se mobiliser par la grève interprofessionnelle ;  
Et à manifester à Paris le 15 juin 2010.**

*Les syndicats FO et CFTC appellent toutes les autres organisations syndicales qui sont d'accord avec nos revendications à nous rejoindre sur ces bases.*

*Les fonctionnaires refusent de payer la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables !*

## DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

La Commission exécutive confédérale se félicite du succès de la journée du 15 juin qui a rassemblé 70 000 manifestants à Paris, la plus importante manifestation FORCE OUVRIERE depuis longtemps. De ce point de vue le 15 juin est historique.

Ce résultat montre la détermination de FORCE OUVRIERE et marque, pour la Commission exécutive, la **première étape d'une mobilisation** indispensable pour obtenir le retrait du projet gouvernemental en matière de retraites.

La Commission exécutive confirme que ce projet est profondément injuste au plan social et inefficace au plan économique. Il se situe dans la droite **ligne du plan d'austérité qui veut faire payer aux travailleurs une crise** dont ils ne sont en rien responsables.

La Commission exécutive rappelle que FORCE OUVRIERE est oppo-

sée à tout report du droit à la retraite à 60 ans et ses conséquences, à tout allongement de la durée de cotisation, à toute remise en cause du code des pensions et revendique des ressources nouvelles pour le financement des retraites et de la pénibilité au travail dans le privé et dans le public, ce à quoi ne répondent pas les soi-disant ouvertures du gouvernement.

Face à un projet que le gouvernement affirme inamovible sur l'essentiel, la Commission exécutive approuve la décision du bureau confédéral de ne pas s'être rendu à une concertation alibi.

La Commission exécutive marque la détermination de Force Ouvrière à **s'engager pleinement pour un retrait** du projet gouvernemental et sa **volonté de tout mettre en œuvre** pour y parvenir.

Concernant les modalités d'action, la Commission exécutive confirme,

compte tenu de l'expérience, que si les manifestations ne suffisent pas, **la nécessité d'une journée de grève** interprofessionnelle reste posée.

Pour la Commission exécutive, le **mot d'ordre de retrait du projet** gouvernemental permet de rassembler clairement les salariés et de solidifier **une action commune**. D'ailleurs, d'ores et déjà, au niveau local, dans des entreprises ou des administrations, **un tel mot d'ordre permet une action commune** ou conjointe. Ce qui est **possible localement doit l'être** nationalement.

La Commission exécutive appelle ses structures à militer, expliquer et convaincre à tous les niveaux pour **qu'une telle action commune puisse se généraliser à la rentrée**. C'est ce que FORCE OUVRIERE expliquera aux autres syndicats lors de la réunion du 29 juin.

**Adoptée à l'unanimité.**

Paris, le 21 juin 2010

## Lettre ouverte de l'Union Départementale cgt-FO aux organisations départementales des syndicats C.G.T. – C.F.D.T. – C.F.T.C. – C.F.E. C.G.C. –F.S.U. – U.N.S.A. – S.U.D.

Lors de la manifestation nationale à PARIS le 15 juin 2010, dans son discours de clôture, le secrétaire général de la confédération Force Ouvrière, Jean-Claude Mailly, déclarait :

Oui, "nous nous souvenons de 2003 et de 2009 ou le flou sur les revendic-

ations et sur les modalités d'action n'a pas permis la victoire". "L'action commune, levier d'espoir pour les travailleurs (...) ne pourra se concevoir qu'avec ceux qui revendiquent clairement un retrait du plan gouvernemental".

En plein accord avec cette déclara-

tion, l'UD cgt-FO du Maine et Loire s'est adressée aux organisations départementales des autres organisations syndicales, pour rechercher les voies de l'action commune pour exiger, ensemble, et obtenir le retrait de la réforme des retraites.

Angers, le 17 juin 2010

Camarades,

**Le plan gouvernemental de réforme des Retraites est maintenant établi, et c'est la confirmation d'une nouvelle contre-réforme destinée à faire payer par les travailleurs, la facture de la dette publique.**

La fin de la retraite à 60 ans, comme l'allongement de l'âge d'annulation de la décote, la poursuite de l'augmentation de la durée de cotisation qui pénalise déjà nombre de salariés, la réduction des droits des fonctionnaires mais avec augmentation des cotisations..., tout cela organise une régression sociale sans précédent, que nos organisations ont, d'une manière ou d'une autre, condamnée.

**Mais rien n'est joué et le dossier n'est pas clos !**

Le désaveu et la résistance des salariés, que nous avons, pour notre part, exprimé avec détermination le 15 juin à PARIS, constituent incontestablement la force capable de mettre en échec ce plan.

**Parce que l'action commune est un levier d'espoir pour les travailleurs, notre rejet commun des décisions gouvernementales devrait nous permettre d'organiser ensemble le rassemblement de tous les salariés pour exiger le retrait du plan gouvernemental, par un appel commun à la grève interprofessionnelle.**

**Malgré les difficultés de la période estivale, l'organisation, sans délai, de ce rapport de force pour la rentrée de septembre, permettrait de faire respecter les droits des salariés.**

Pour cela, je vous propose une rencontre intersyndicale

**Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010 à 17 heures**

Bourse du Travail ANGERS

Recevez, Camarades, mes salutations syndicalistes.

Daniel JURET

## Journée de Rassemblement des Comités d'entreprises FORCE OUVRIERE – 30 Novembre 2010.

La Confédération organise la 3<sup>ème</sup> édition des rendez-vous des **Comités d'entreprises, à l'intention des militants FORCE OUVRIERE, membres de Comités d'entreprises et aux responsables des structures, chargés des CE.**

Cette journée se tiendra le :

30 novembre 2010 de 8h15 à 17h au  
Novotel Paris Tour Eiffel 61 quai de  
Grenelle 75015 PARIS

Le programme de cette journée, les modalités pratiques seront envoyées ultérieurement.

Nous vous invitons dès maintenant à prendre date et diffuser cette information auprès des syndicats rattachés à votre structure afin de pouvoir désigner en temps voulu, le nombre nécessaire de camarades qui participeront à ce rassemblement des CE FORCE OUVRIERE.

## Création d'une section syndicale à Keolys

### Des camarades rejoignent le syndicalisme indépendant Force Ouvrière

**S**aluons la constitution d'un syndicat Force Ouvrière dans l'entreprise *Keolys* (transports urbains de l'agglomération angevine).

Les statuts du tout nouveau syndicat ont été déposés courant mai 2010.

Le bureau du syndicat : Secrétaire Général : Jean-Louis Fourrier ; **secrétaire du syndicat** : Yvan Guérin ; **secrétaire adjoint** : Denis Plaud ; **trésorier** : Richard Dupont ; **trésorier adjoint** : René Bodin .

Bienvenue à nos camarades.

## Élections professionnelles



### EIFFAGE Construction (Beaucouzé) - BTP

Premier collège	Comité d'entreprise Titulaires		
Inscrits	113		
Votants	85	75%	
B & N	6		
Valablement exprimés	79		
	Suf.	%	Elu(s)
<b>FO</b>	<b>23</b>	<b>29,1%</b>	<b>1</b>
CFTC	56	70,9%	3

### Maison de retraite de Tiercé Santé Privée

Collège unique	Délégation Unique du personnel Titulaires		
Inscrits	41		
Votants	34	83%	
B & N	4		
Valablement exprimés	30		
	Suf.	%	Elu(s)
<b>FO</b>	<b>30</b>	<b>100,0%</b>	<b>2</b>

### L.G.C La Goupille Cannelée (Avrillé) - Métallurgie

Premier collège	Délégation Unique du personnel Titulaires		
Inscrits	30		
Votants	29	97%	
B & N	5		
Valablement exprimés	24		
	Suf.	%	Elu(s)
<b>FO</b>	<b>24</b>	<b>100,0%</b>	<b>3</b>

Deuxième collège	Délégation Unique du personnel Titulaires		
Inscrits	11		
Votants	11	100%	
B & N	1		
Valablement exprimés	10		
	Suf.	%	Elu(s)
<b>FO</b>	<b>10</b>	<b>100,0%</b>	<b>5</b>

### Laiterie TESSIER (Cornillé les caves) - Alimentation

Premier collège	Comité d'Entreprise Titulaires		
Inscrits	221		
Votants	168	76%	
B & N	15		
Valablement exprimés	153		
	Suf.	%	Elu(s)
<b>FO</b>	<b>86</b>	<b>56,2%</b>	<b>3</b>
CGT	25	16,3%	0
CFDT	42	27,5%	1

Deuxième collège	Comité d'Entreprise Titulaires		
Inscrits	53		
Votants	49	92%	
B & N	10		
Valablement exprimés	39		
	Suf.	%	Elu(s)
<b>FO</b>	<b>39</b>	<b>100,0%</b>	<b>1</b>

Retraites :

## Le pillage organisé des régimes de salariés au nom de la « compensation démographique »

**D**ans tous les textes publiés par l'UD, dans tous les tracts, nous nous sommes évertués à démontrer ce que chacun sait : les régimes de retraite des salariés ne sont pas déficitaires. S'ils connaissent des difficultés de trésorerie, c'est du fait du pillage organisé par l'État, que ce soit par les exonérations de charges patronales, ou que ce soit par les « transferts de charges », notamment ceux justifiés par un « équilibrage des transferts démographiques ».

**Vous n'avez pas compris au nom de quoi ces transferts (ces pillages) sont organisés ? On vous explique :**

**Une analyse de l'évolution de la structure de la population française montre que certaines catégories sociales (exploitants agricoles, travailleurs indépendants, commerçants, artisans...) voient, depuis l'après guerre, leurs effectifs diminuer au profit de la catégorie des salariés.**

**Et alors que ces catégories ont refusé d'intégrer le « régime**

**L**orsque la sécurité sociale est créée, en 1945, comme résultat d'un profond mouvement de la classe ouvrière, des catégories sociales revendiquent leur « autonomie » : pour l'essentiel les professions indépendantes, les commerçants et artisans, les exploitants agricoles.

Des caisses spécifiques se créent donc, pour ces catégories sociales, séparées du « régime général » de fait le régime des salariés.

Ces régimes spécifiques, sont, depuis des décennies, largement déficitaires.

Depuis 1974, une loi dite de compensation démographique, sous prétexte « d'équilibrer les transferts démographiques » entre catégories de salariés et de non salariés, organise le pillage des régimes des salariés.

Depuis 35 ans donc, une loi, qui à l'origine avait été instituée pour 4 ans (si si...) fait que le régime général des retraites des salariés renfloue les caisses des régimes des indépendants, commerçants, artisans et exploitants agricoles.

Oui : vous avez bien lu. Le renflouement des régimes déficitaires ne relève pas de la solidarité nationale (de l'impôt). Ce renflouement est assuré par le détournement de quelques milliards annuels de cotisations de salariés : c'est la femme de ménage du notaire qui paie la retraite du notaire, puisqu'aussi bien, une fraction de ses cotisations sont détournées de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés pour « solvabiliser » la caisse de retraite de son patron.

Les initiés, discrets, n'en ignorent rien : le Sénat, en décembre 2006 a commandité une

étude sur les mécanismes de cette « compensation démographique vieillesse ». Le rapport de 78 pages (réalisé par des sénateurs, assistés d'experts, n'ayant ni les uns ni les autres rien de subversifs), est public. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que, pour public qu'il soit, la publicité faite autour a été d'une discrétion de plomb.

**Du coup, qui fait-on payer, d'après vous ?**

Les plus nombreux, bien sûr : les salariés. Depuis 1974, un véritable pillage des régimes de sécurité sociale des salariés est organisé, sous prétexte de « compensation démographique », pillage particulièrement sensible pour le régime de retraite : les salariés paient la retraite des notaires, exploitants agricoles, commerçants...

Nos camarades du syndicat des organismes sociaux de la Mayenne nous ont transmis une analyse détaillée d'un rapport élaboré pour le sénat (donc assez peu soupçonné de sympathies syndicales). Ce qui suit est très largement inspiré de leur analyse.

ros, celui des commerçants autour de 800 millions d'euros.

Il est intéressant de porter à la connaissance des salariés, à qui l'on explique que leur régime est « déficitaire » et qu'à ce titre on prépare au sacrifice, les résultats de cette étude. Qu'y trouve-t-on ?

Entre 2001 et 2007 le montant annuel siphonné dans la caisse de retraite du régime général s'établit entre 4 et 5,5 milliards d'euros.

Juste pour que chacun se rende compte : ce détournement de fonds représente une année de retraite d'un montant de 1 000 € par mois pour 415 000 retraités du régime général (non compris, bien sûr, le montant de la retraite complémentaire).

Quelques éléments pour situer ce que représente ce préjudice : en 2008, le régime général a versé une retraite à 12,1 millions de retraités.

D'après le projet de loi de financement de la sécurité sociale (2009) « pour les exercices 2005 à 2008, les déficits cumulés de la branche vieillesse devraient d'élever à 14 milliards d'euros ». 14 milliards, c'est moins que ce qu'on a volé au régime vieillesse des salariés ces 3 dernières années.

Et qui reçoit ces sommes ?

Chaque année le régime des exploitants agricoles perçoit plus de 4 milliards d'euros.

Depuis 1974 le cumul des sommes volées au régime général dépasse les 150 milliards d'euros.

Que vaut le prétexte des difficultés financières du régime des salariés quand on connaît ces chiffres ?

Le rapport du Sénat énonce un point de vue particulièrement pertinent : « A la lumière de l'expérience, le législateur de 2006 est contraint de constater que la compensation, maintenue au-delà de la période transitoire de trois ans initialement prévue, a plus vraisemblablement contribué à figer les situations qu'à les faire évoluer dans le sens d'une harmonisation des régimes... Structurellement [les régimes de non salariés] auraient bien dû se résoudre à rejoindre le régime général et à être absorbés par lui, incités d'ailleurs en cela par l'État qui n'aurait pu, à lui seul, assumer la charge financière de l'équilibre de ces régimes »

Très clairement, le rapport explique que si le régime des salariés ne les finançait pas depuis plus de 30 ans, les régimes de non salariés auraient disparu depuis longtemps.

Nous serions tentés de poursuivre l'examen de ce rapport qui contient bien d'autres informations soigneusement passés sous silence. Mais les quelques chiffres cités suffisent à la démonstration.

Pour ceux que cela intéresse, ce rapport est disponible dans son intégralité à cette adresse : <http://www.senat.fr/rapr06-131/r06-131.html>



## François Hainault

Notre camarade François Hainault, responsable syndical au **Crédit Mutuel, élu conseiller prud'homme, section commerce à Saumur**, est brutalement décédé en mai.

**L'Union Départementale du Maine et Loire de la cgt-Force Ouvrière** présente toutes ses condoléances à sa famille, à ses amis, à tous ses camarades.

## Billet

### Devinette

**A**u moment où on nous « bassine » avec le déficit budgétaire pour tenter de justifier la politique de rigueur, le palmarès des cadeaux aux entreprises, **c'est plutôt la bousculade !**

**Après les 34 milliards d'exonération de part patronale des cotisations sociales, les 22 milliards d'aide directe pour sauver les banques (sans parler**

**des crédits, cautions...), les 7 milliards par an (en moyenne) pour les exonérations d'impôt sur les plus-value de vente de filiales..., la réforme de la taxe professionnelle n'est pas mal non plus : 14 milliards (en cadeau de bienvenue) en 2010, puis de 6,6 milliards/an net d'impôts pour les entreprises selon l'Inspection Générale des Finances....**

Si la crise du système capitaliste a aggravé la situation des recettes, la **politique économique et fiscale n'est pas étrangère à l'état du déficit budgétaire !**

Et pendant ce temps, sans vergogne, **le gouvernement confirme qu'il faudra 100 milliards d'économie sur les comptes publics.**

Pour qui la facture ???

## Travail du dimanche :

### **L'OIT demande « à la France » de garantir le volontariat**

GENEVE, 3 juin 2010 (AFP) -

**L'**Organisation internationale du travail (OIT) demande à la France de garantir le caractère volontaire du travail du dimanche des employés de magasin, selon un document publié cette semaine par l'organisation onusienne qui tient à Genève sa Conférence internationale du Travail.

« La commission serait reconnaissante au gouvernement et aux partenaires sociaux de communiquer des informations (...) sur les mesures prises pour garantir le caractère volontaire du travail dominical », indique le rapport 2010 de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT.

Le dimanche est jour de repos obligatoi-

re en France. La loi du 10 août 2009 permet cependant à davantage de commerces d'ouvrir le dimanche.

Or depuis cette loi, les commerces de détail alimentaire peuvent ouvrir partout en France le dimanche jusqu'à 13H00, contre 12H00 auparavant. Mais les syndicats dénoncent l'ouverture de magasins les dimanches toute la journée dans la capitale.

Soulignant que la question du travail dominical en ce qui concerne le commerce de détail fait l'objet d'une « vive controverse » en France, les experts de l'OIT regrettent particulièrement le manque de données sur « l'impact probable de ces réformes ».

Ils souhaitent ainsi savoir quelles sont les « mesures compensatoires prises

pour les salariés qui travaillent le dimanche ».

Reconnaissant que ce débat tient surtout « à l'évolution des préférences et des modes de consommation de la population », la commission d'experts de l'organisme onusien souligne néanmoins que les dérogations au régime normal de repos hebdomadaire « ne se justifient que lorsqu'elles répondent à des besoins de première nécessité ».

En conclusion, la commission de l'OIT invite le gouvernement français à répondre aux questions des experts courant 2010 afin de mesurer l'incidence des mesures législatives sur l'application de la convention de l'OIT, organisation tripartite regroupant des représentants des employeurs, des syndicats et des gouvernements.

## Horaires d'ouverture de l'UD pendant les mois d'été

Du 12/07 au 30/07 :

9 h à 12 h 14 h à 17 h

Du 02/08 au 04/08 :

fermeture

Du 05/08 au 13/08 :

9 h à 12 h 30

A partir du 16/08 :

horaires normaux

## A vos agendas

Union Locale FO  
de Segré  
et environs

Bourse du Travail,  
Place du Port, SEGRE

Permanence  
hebdomadaire :

Tous les vendredis  
De 14 heures à 16 heures

## LE COMBAT SOCIAL FO49

Journal tiré à l'Union Départementale C.G.T. Force Ouvrière du Maine et Loire

14, place Louis Imbach  
49100 ANGERS

Tel : 02 41 25 49 60 -

Fax 02 41 25 49 61

E-mail : [udfo49@force-ouvriere.fr](mailto:udfo49@force-ouvriere.fr)

site : <http://www.fo49.fr>

Inscrit à la CPPAP n°  
0710S07442

Directeur de publication :  
Daniel JURET

## Le site de l'UD change d'adresse



Des soucis avec notre précédent hébergeur nous ont contraint à modifier l'adresse du site internet de l'Union Départementale.

Désormais, pour vous connecter aux infos de l'UD, tapez :

<http://www.fo49.fr>

# Images de la manifestation

Plus de 350 militants et sympathisants Force Ouvrière du Maine et Loire ont manifesté, avec quelques 70 000 autres salariés, à Paris, le 15 juin, pour exiger le retrait du projet gouvernemental de contre-réforme des retraites.

Le mot d'ordre le plus scandé aura d'ailleurs été : « Retrait du plan Sarko ! »

Quelques images du cortège du Maine et Loire :



**"Retrait du plan SARKO !"**



Le cortège des 350 militants et sympathisants FO à la manifestation du 15 juin à Paris









